

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE
(CE)**

**PROGRAMME REGIONAL
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III
(DIAPER III)**

BURKINA FASO

**RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION
DIAPER III/AN II**

M. G. RAMPNOUX, Consultant CESD Communautaire
M. M. L. IBRAHIM ECA/DIAPER III

Janvier 1995

SOMMAIRE

1. EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE - ANNEE I	1
 1.1. L'ORGANISATION ET LE CADRE INSTITUTIONNEL	1
1.1.1. Matériels DIAPER III et autres	3
1.1.2. Financements	3
1.1.3. Appuis existants	4
 1.2. LA TECHNIQUE	4
1.2.1. L'enquête agricole permanente	4
1.2.2. Le système d'information sur les marchés céréaliers	6
1.2.3. L'enquête suivi des troupeaux	7
 1.3. LES RESULTATS	8
 1.4. LES SYNERGIES	9
2. ANIMATION LOCALE	9
 2.1. MISE EN PLACE	9
 2.2. RAPPORT D'ACTIVITE SUCCINCT	10
 2.3. INTEGRATION DE L'ANIMATION LOCALE DANS LE DISPOSITIF	10
3. LA COMPOSANTE NATIONALE	11
 3.1. SA COMPOSITION	11
 3.2. LA CENTRALE D'INFORMATION	11
 3.3. SA PARTICIPATION AU PROJET ET SON MODE DE FONCTIONNEMENT	12
 3.4. ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	12
4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONALITES	13
 4.1. COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE	13
 4.2. DISPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 1995	13
5. GESTION DU DEVIS PROGRAMME.	14
6. PROGRAMMATION 1995/1996.	14
 6.1. LES ENQUETES.	14
6.1.1. L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE.	16
6.1.2. L'ENQUETE SUIVI DES TROUPEAUX.	17
6.1.3. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES CEREALIERS.	18
6.1.4. LA CENTRALE D'INFORMATION.	18

6.2. L'ANIMATION LOCALE.	19
6.2.1. CONDITIONS DE TRAVAIL.	19
6.2.2. RELATIONS DE TRAVAIL AVEC LES DIVERS INTERVENANTS.	19
6.2.3. OBJECTIF DE TRAVAIL.	19
6.3. LES BUDGETS 1995/1996.	20
7. LA FORMATION.	20
7.1. ANIMATION LOCAL.	20
7.2. LA COMPOSANTE NATIONALE.	20

RESUME ET CONCLUSIONS

1. SITUATION DU PROJET AU BURKINA FASO

1.1. CONTRAINTES DE MISE EN OEUVRE

1. **Le retard intervenu dans la mise en place des fonds.** En effet, si le protocole d'exécution du projet a été signé dès le 11 février 1994, bien avant le Comité Directeur réuni en mai, le compte de DIAPER n'a été approvisionné que le 28 septembre. Dès le mois de mai, conformément au calendrier de campagne les enquêtes ont démarré. Elles ont bénéficié des réseaux de fonctionnement de projets déjà en place (Projet de Renforcement des Services d'Appui aux Producteurs -Banque Mondiale- et Projet de Planification Rurale -Hollande-) qui participent depuis plusieurs années déjà à travers leurs moyens d'intervention à la collecte des données. Ces projets ont pu dégager les sommes supplémentaires nécessaires à la conduite de l'enquête, dépenses qui relèvent habituellement du financement de DIAPER (formation-recyclage des enquêteurs, indemnités de collecte, frais de déplacements des contrôles et supervision). Lorsque DIAPER a pu disposer de fonds, l'essentiel des opérations de collecte sur le terrain était terminé.
2. **L'incompréhension du rôle de l'Animateur local et de sa position administrative** (relation avec la DSAP et la composante nationale, relations professionnelles avec les équipes d'enquête, autorité en matière de gestion du devis programme,). L'ancrage solide de l'enquête dans les programmes d'activité de la Direction, la compétence reconnue du Directeur et l'appui consenti par plusieurs bailleurs de fonds ont permis à l'enquête de se dérouler en l'absence des fonds DIAPER. L'isolement de l'animateur, personne "rapportée" dans le dispositif, était alors inévitable.
3. **L'emploi du temps chargé du Directeur Général de la Coopération Internationale**, Ordonnateur National délégué, ne lui permet pas de signer les engagements de fonds au rythme nécessaire pour la mise en oeuvre forcément très rigoureuse des opérations d'enquête. De plus, certaines autres dispositions qui relèvent de son autorité n'ont pu être évoquées faute de temps (Conditionnalités, fonctionnement de la composante nationale) et sont restées sans solutions jusqu'à maintenant.

1.2. RESULTATS

1. Au 31 décembre 1994, le devis programme n'a été exécuté qu'à 22 %.
2. La Composante Nationale, notamment la DSAP a été obligée de recourir à d'autres financements (fort heureusement disponibles) pour réaliser l'enquête. Mais ce recours aux financements extérieurs souligne la fragilité du dispositif, qui devrait pouvoir compter sur des financements sûrs reconduits chaque année. L'internalisation des charges, attendue dès cette deuxième année, objectif et condition de mise en place de DIAPER III s'avère encore incertaine. Si d'un côté, la poursuite de l'enquête malgré l'absence des financements prévus, révèle l'intégration du projet, le recours aux financements extérieurs trahit aussi sa fragilité et la difficulté d'internalisation.
3. Les aménagements concernant l'enquête agricole permanente et notamment, le renouvellement et l'extension de l'échantillon n'ont pu être envisagés faute de pouvoir disposer des financements nécessaires en temps utiles (dès mai). Les financements de secours, requis en dernière minute, ne pouvaient être utilisés pour des opérations nouvelles, ils ne pouvaient se justifier que pour la poursuite d'opérations déjà reconnues.

4. Certaines opérations qui auraient pu être engagées malgré le retard des financements (Enquête suivi des troupeaux), n'ont pu l'être faute de dialogue et de collaboration entre l'animateur local et le chef de file de la composante nationale. A ce propos, il est d'ailleurs regrettable que cette défaillance soit imputée, de part et d'autre, à la mauvaise volonté des individus et que la méfiance se soit installée entre des personnes qui ont tout à gagner d'une collaboration et dont les compétences sont complémentaires.
5. L'animateur local est resté isolé et faute d'une appréciation claire des rôles respectifs, il n'a pu apporter l'appui nécessaire prévu dans les termes de référence de sa mission. De même, la publicité qu'il aurait pu faire pour l'utilisation des résultats, n'a pu être entreprise.
6. Les conditionnalités du projet, Comité de sécurité alimentaire et prise en charge par le Budget National de 27% des coûts, ne sont toujours pas respectées. Le fonctionnement d'un système d'informations opérationnels est pratiquement acquis avec le CCI, mais n'enregistre aucun progrès depuis l'an dernier. Quant à l'internalisation des coûts, elle n'a pratiquement pas été évoquée auprès des responsables nationaux faute de rencontre ou faute de collaboration.

Si, malgré les retards du financement DIAPER, au Burkina, mieux que dans n'importe quel autre pays, l'enquête agricole n'a pas eu vraiment à souffrir, la mise en place du dispositif d'informations pour la sécurité alimentaire est resté en panne, et l'internalisation du projet n'a pas avancé.

2. EVALUATION DU DISPOSITIF D'ENQUETE

2.1. L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE (EPA)

Elle s'est réalisée à peu près dans les mêmes conditions que les années passées mais avec un recours très limité aux financements DIAPER, et seulement en fin d'enquête. Cette situation révèle l'importance que lui attachent responsables et la place qu'elle a maintenant prise dans le dispositif statistique au Burkina. D'ailleurs, les retards de publication des résultats définitifs de la campagne 1993-1994, et l'imprécision qui en résulte pour les prévisions de campagne 1994-1995, déroutent les utilisateurs habituels qui s'interrogent et s'inquiètent à juste titre. Cette impatience est plutôt de bonne augure, mais il faut encore que les publications attendues paraissent avant qu'on ne les oublie et que le dispositif de statistique agricole, qui jouit encore d'une excellente réputation, ne soit discrédiété.

Les projets Banque Mondiale (PRSAP) et hollandais (PPR) ont permis d'assurer la conduite de l'enquête dans les délais habituels. Le déroulement du recensement agricole pendant la campagne 1993-1994, justifie par l'importance du travail qu'il a entraîné et par les changements qu'il a nécessairement provoqués dans la collecte des données, les retards enregistrés. Il explique aussi l'incapacité dans laquelle se trouvait la DSAP de produire en octobre 1994 des prévisions de récolte fondées sur les résultats définitifs de la campagne précédente non encore disponibles.¹

La DSAP s'est toutefois engagée à produire les résultats définitifs de la campagne 1993-1994 pour le 15 février prochain, et les résultats prévisionnels 1994-1995 corrigés pour le 15 avril. Gageons que les résultats de cette campagne pourront être disponibles dans les délais habituels (Juin 1995), même si les fiches d'enquête ne sont pas encore

¹ Les résultats communiqués lors du passage de la mission CILSS-FAO en octobre avaient été élaborés à partir des interviews appliquées aux résultats prévisionnels de la campagne précédente, et non aux résultats définitifs comme c'est la règle. La DSAP avait été contrainte de produire ces chiffres conformément aux engagements du pays avec les bailleurs, mais l'avait fait avec réserve.

complètement saisies. Il faut reconnaître que l'EPA a eu à pâtir du départ non prévisible de ses deux agents informaticiens qui constituent l'articulation essentielle de l'enquête entre les opérations de terrain et les traitements statistiques.

2.2. L'ENQUETE SIM

L'avenir de cette enquête est incertain. Le dispositif OFNACER sur lequel reposait le système de collecte et de transmission d'informations n'existe plus. Dans le projet initial de restructuration de l'office, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, mais la liquidation de l'OFNACER, finalement retenue, a pris de court les responsables. Toutefois, conscient de l'importance du système d'information, le projet de sécurité alimentaire (PSA financement GTZ) s'est attaché à préserver l'essentiel et à reconstituer le dispositif avant sa prise en charge par la SONAGESS (Société Nationale de Gestion des stocks de sécurité)² qui héritera des équipements de l'OFNACER et qui aura la charge du SIM³. Malgré ces dispositions rien ne garantit encore la survie du SIM, d'autant que la SONAGESS ne disposera pas du réseau étendu qui permettait à l'OFNACER la collecte des données.

Les agents de collecte (magasiniers OFNACER) et l'équipe de contrôle (Chefs de centres) n'existent plus, le système de communication des informations à travers le réseau de l'OFNACER n'est plus opérationnel. Le projet maintient toutefois la collecte des prix, il recourt à des bénévoles indemnisés (anciens magasiniers OFNACER sans emplois ?), qui communiquent les données par FAX émis par les secrétariats publics. Les communiqués radios sur les cours des céréales n'ont pas été interrompus même si quelques marchés ne sont plus relevés. Les bulletins hebdomadaires continuent de paraître. DIAPER continu d'apporter son concours pour l'indemnisation des agents et pour la publication des données.

Naturellement le dispositif "orphelin" fait l'objet de convoitises. L'INSD qui effectue régulièrement des relevés de prix sur les marchés peut naturellement y prétendre et pourrait même tirer parti de la fusion des deux enquêtes pour économiser et pour assurer plus sûrement la réputation de son enquête portant sur l'indice des prix à la consommation. La DSAP, habilitée à recueillir les données concernant le monde rural et au coeur du dispositif d'information sur la sécurité alimentaire (elle anime le Cellule Technique du CCI) peut aussi y prétendre logiquement. Mais aucune de ces deux institutions ne dispose d'un système de transmission rapide des données ni ne peut présenter des garanties pour une diffusion hebdomadaire régulière des cours. Les quelques manquements observés dans la diffusion des cours, où l'absence des données concernant certains marchés, suscitent l'interrogation des utilisateurs (DSAP, ONG, Commerçants et opérateurs économiques). Même si le SIM n'est pas encore considéré comme un service public, ses défaillances sont remarquées. La SONAGESS, elle-même pourrait en pâtir pour organiser la reconstitution de ses stocks, et la libre information des opérateurs et des consommateurs indispensable pour un fonctionnement sain du marché serait mise en péril.

A cette incertitude s'ajoute l'incertitude d'un prochain financement GTZ auprès de la SONAGESS⁴. Le projet actuel a déjà été prolongé jusqu'en décembre 1995, mais sa reconduction est loin d'être acquise.

2.3. LE SUIVI DES TROUPEAUX

Malgré la mission d'appui de l'ECA en septembre pour sa mise en oeuvre, l'enquête n'a pu être engagée. Les occupations du responsable des statistiques de l'élevage ne lui ont pas

²Décret n° 94-233 du 13 juin 1994.

³Cette disposition est prévue dans les statuts et dans le projet de contrat plan de la SONAGESS.

⁴Cette incertitude devrait être levée dans les jours à venir où une mission GTZ aura à se prononcer pour la poursuite éventuelle du projet d'assistance.

permis de dégager suffisamment de temps pour préparer l'enquête qui suppose une préparation rigoureuse. En effet, une enquête suivi des troupeaux avait déjà été conduite sur financement FAC en 1987-1988 avant le recensement du cheptel mais n'avait pas pu être exploitée. L'enquête envisagée maintenant après le recensement du cheptel revêt un intérêt particulier. Elle devrait permettre de déterminer avec une certaine précision les paramètres d'évolution des troupeaux. Elle donnerait ainsi aux décideurs les moyens d'organiser son exploitation dans les meilleures conditions. L'échec rencontré lors de la précédente enquête invite à la prudence.

Des études approfondies doivent être entreprises afin de dresser la typologie des systèmes pastoraux au Burkina Faso, de définir les paramètres à saisir pour tirer le meilleur parti des informations déjà acquises avec le recensement. Une méthodologie d'enquête sera arrêtée et un devis pourra alors être établi au vu du dispositif d'enquête retenu.

2.4. LA CENTRALE D'INFORMATION

Elle devrait être la mémoire du dispositif, mais l'insuffisance d'attention dont elle a été l'objet l'a placée dans une situation telle qu'elle ne peut encore jouer ce rôle. Plusieurs insuffisances sont à noter :

- son exploitation n'est pas techniquement maîtrisée par le personnel de la DSAP, notamment là où elle est installée ;
- elle ne dispose pas d'un personnel spécifique qui puisse la faire fonctionner régulièrement ;
- il n'y a aucun programme de travail la concernant ;
- l'ordinateur est utilisé par de nombreuses personnes, ce qui présente un danger certain pour la conservation des données et sans doute aussi pour le matériel.

Le résultat est que plusieurs fichiers restent inaccessibles où ne sont jamais mis à jour. Cette situation est à revoir.

Son implantation à la cellule technique du CCI est cependant une très bonne chose. Toutefois, un matériel informatique performant, un personnel et un local spécifiques, un programme d'utilisation et de mise à jour sont à envisager dès cette année.

3. L'ANIMATION LOCALE

Elle existe et elle est fonctionnelle. Cependant elle souffre de l'absence d'intégration au sein des structures nationales et de l'absence de reconnaissance par la composante nationale. A cela s'ajoute l'absence d'un programme précis d'activités de la composante nationale.

Pour gagner la reconnaissance de ses interlocuteurs, l'animation locale a été amenée à entreprendre des publications à large diffusion⁵. Cette mission s'inscrit effectivement dans les termes de référence de l'animation locale, mais l'isolement dans lequel elle s'est trouvée a conduit à certaines maladresses, voire certaines erreurs (publications hors composante nationale) qui peuvent servir aujourd'hui d'arguments à ses détracteurs.

Le rôle de l'animateur consiste en un appui financier et technique à la composante nationale dans le cadre des missions de cette dernière. Ainsi, toute activité, publication ou autre, doit être entreprise d'un commun accord avec les membres de la composante nationale, en vue de son internalisation technique et financière et en vue de son exploitation par les utilisateurs potentiels.

⁵ Publications de brochures sur les superficies et les rendements.

Le personnel d'appui à l'animateur (secrétaire comptable) a été recruté depuis le 16 août. Cependant, le local n'est que provisoirement affecté, et son aménagement éventuel suppose encore une décision officielle. Des fonds sont prévus dans le cadre du devis programme en cours. Il est souhaitable qu'une décision soit prise au plus vite.

Compte tenu de la mise en place tardive des fonds, l'animateur n'a pu effectuer aucune mission de terrain si bien qu'il n'a pu suivre les opérations de collecte. Cependant, il a pu participer à deux séminaires sur la sécurité alimentaire, organisés sur le plan national. Il est maintenant souhaitable et urgent qu'il reprenne contact avec la composante nationale pour organiser son appui et aménager sa collaboration, qu'il prenne attaché avec les bailleurs de fonds intéressés en vue d'une meilleure coordination des activités et pour une plus grande synergie à l'intérieur du dispositif.

Sans aucun doute, l'isolement dans lequel se trouve plongé l'Animateur local nuit à sa mission et constitue pour le Burkina Faso la principale contrainte de fonctionnement du projet.

4. LA COMPOSANTE NATIONALE

Elle s'articule autour de la Direction des Statistiques Agro-Pastorales (DSAP) qui en est la principale et la plus puissante composante.

Durant les phases antérieures de DIAPER, cette direction assurait aussi le rôle de chef de file. Cette fonction doit être réhabilitée, surtout que la DSAP assume les fonctions de la Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire (CT-CCI). D'autres structures participent, notamment le SIM (financé en partie par DIAPER), l'INSD et la Météorologie (ne bénéficiant pas d'appui DIAPER).

Son fonctionnement a été perturbé par la suspension du financement du projet, mais n'a pas pu être relancé dans le cadre de DIAPER III suite aux incompréhensions intervenues entre l'animateur et le chef de file.

Il est souhaitable de la redynamiser en clarifiant non seulement le rôle du chef de file (convoquer et présider les réunions, coordonner la préparation des opérations de collecte avec l'appui technique et financier de l'animateur) mais aussi, en relation avec l'ECA en définissant un programme et un calendrier d'activités susceptibles d'asseoir définitivement le système de collecte et d'informations pour la sécurité alimentaire.

5. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES

Leur mise en oeuvre n'est pas encore résolue. Le CCI, qui est supposé remplir le rôle du Comité de sécurité alimentaire, ne fait pas encore l'objet d'un texte le consacrant ni le désignant comme comité de sécurité alimentaire. Cependant, il est fonctionnel grâce à sa cellule technique appuyée par la Banque Mondiale dans le cadre du projet « Sécurité alimentaire et nutrition ». Des dispositions officielles doivent être prises de façon urgente pour non seulement officialiser le CCI, mais aussi pour définir sa mission en tant que comité de sécurité alimentaire.

L'animateur devra pouvoir s'impliquer et devrait même, au mieux, faire partie des membres conformément au concept élargi de sécurité alimentaire qui dépasse le cadre limité des situations d'urgence.

Le CCI et sa cellule technique logée à la DSAP constituent sans doute les institutions techniques idéales pour le rassemblement de l'information. Il manque encore pour parler d'un comité de sécurité alimentaire opérationnel tel qu'évoqué dans la convention de financement la dimension politique qui donnerait sa pleine efficacité au dispositif.

Quant à la prise en charge cette année de 27% des coûts de collecte inscrite dans la convention, aucune disposition n'a encore été prise dans le budget 1995. Il est nécessaire que des engagements soient pris pour une inscription budgétaire en 1996.

6. PROGRAMMATION 1995-1996

Elle est faite sur la base des acquis et des difficultés du dispositif avec les objectifs majeurs suivants :

1. La réalisation d'une nouvelle activité (Mise au point d'un modèle de prévision agro-météorologique) visant à améliorer qualitativement les prévisions de rendement issues de l'EPA. Cette activité devrait permettre à terme des prévisions plus précoces, d'augmenter leur fiabilité et de diminuer les coûts de collecte. Elle doit être conduite à travers une collaboration entre la Météo et la DSAP.
2. L'Enquête Agricole Permanente : il s'agit essentiellement de sauver son intégralité qui est menacée par le retrait du Projet Planification Rurale financée par les Hollandais.
3. L'enquête suivi des troupeaux doit faire en préalable l'objet d'une étude plus approfondie afin de mieux identifier sa base de sondage et les variables à collecter. De ce fait, pour cette année, seul un budget relatif à ces études a été retenu.
4. Le SIM est budgétisé, avec l'objectif premier d'assurer la continuité de la collecte des informations pour éviter les interruptions des communiqués radios auxquels se sont habitués certains opérateurs et pour éviter les ruptures de séries statistiques indispensables à toute analyse. Le financement proposé tient compte de son autonomie et du financement de la GTZ qui arrivera à terme en décembre 1995.
5. Des activités ont été retenues au niveau de l'Animation locale. Il s'agit de :
 - l'exploitation et la publication des enquêtes agricoles,
 - la remise en état de la centrale d'informations,
 - la redynamisation de la composante nationale,
 - l'amendement et l'institutionnalisation du CCI en relation avec la DSAP,
 - la préparation de l'enquête suivi des troupeaux.

7. FORMATION

Il s'agit surtout de familiariser le personnel avec l'outil statistique et de le sensibiliser aux contraintes de terrain. Il s'agit encore de mieux préparer les personnes chargées du traitement informatique à l'emploi des principaux logiciels utilisés. Il s'agit enfin et surtout, d'aider à la constitution d'une petite équipe d'analystes susceptibles de présenter et de tirer le meilleur parti des résultats.

8. RECOMMANDATIONS

Compte tenu des difficultés rencontrées au Burkina Faso pour la mise en place opérationnelle du projet, et pour aider l'animateur local dans sa démarche, il nous paraît utile d'insister sur les recommandations qui s'imposent à l'issue de la mission.

1. Le Directeur Général de la Coopération Internationale, la Délégation de la CCE, la Composante Nationale et l'Animateur Local devront nécessairement se rencontrer prochainement pour définir des relations fonctionnelles entre les divers intervenants du dispositif et notamment entre l'Animateur et le Chef de file de la Composante Nationale.
2. Pour une plus grande souplesse du processus administratif d'ordonnancement des dépenses inscrites au devis-programme et dans le souci d'éviter les retards de mise en oeuvre qui peuvent être préjudiciables au dispositif de production de statistiques agricoles, notamment au respect du calendrier concernant les prévisions de récolte, l'Ordonnateur National pourrait envisager une délégation de signature à un niveau plus accessible.
3. Compte tenu des retards accumulés dans la production des statistiques agricoles annuelles et compte tenu de la nécessité de respecter scrupuleusement un calendrier de publication, l'Animateur local est invité à apporter son concours aux travaux de traitement et à la publication des résultats.
4. Le Système d'Information sur les Marchés céréaliers (SIM) est un dispositif essentiel pour l'assainissement du marché. Il a maintenant trouvé sa place et il suscite des habitudes d'informations qui induisent chez les opérateurs économiques un nouveau comportement. Il serait regrettable qu'il disparaîsse avec le réseau qui l'a jusqu'alors supporté : l'OFNACER. Le réseau est en cours de reconstitution et la SONAGESS qui a mission de l'abriter devrait pouvoir garder son originalité au dispositif. Dans l'immédiat, il est essentiel d'assurer la continuité du service.
5. L'attribution définitive du local à l'Animation locale, conformément à la convention de financement est une nécessité qui devrait lui donner les moyens d'assurer pleinement sa mission. Elle doit être confirmée pour que l'Animation puisse engager les aménagements nécessaires avant la clôture du devis-programme de cette année (30 avril).
6. L'Animateur devra en collaboration avec le Chef de file élaborer un programme d'activités propre à redynamiser le processus de production des informations nécessaires à la sécurité alimentaire dans le cadre de la Composante Nationale.
7. L'Animateur doit, en relation avec la DSAP envisager un programme de mise à jour et d'utilisation de la centrale d'information notamment :
 - en lui affectant à plein temps un personnel spécifique qui sera formé en conséquence,
 - en lui affectant un local où les risques d'utilisation désordonnée du matériel seront exclus,
 - en publant, après la mise à jour des fichiers, un annuaire de séries statistiques pour sensibiliser les utilisateurs potentiels à l'usage de la centrale d'information.
8. L'Animateur doit, en relation avec la DSAP revoir et compléter au besoin les dispositions relatives aux missions du CCI, afin que la structure puisse répondre à la conditionnalité du projet DIAPER et être ensuite officialisée.
9. Des dispositions devront être prises pour inscrire au prochain exercice budgétaire de l'Etat l'équivalent de 27% des frais de collecte programmés.

1. EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE - ANNEE I

1.1. L'ORGANISATION ET LE CADRE INSTITUTIONNEL

Au Burkina, le dispositif statistique agricole a reçu récemment une consécration officielle qui a permis de l'ériger en Direction indépendante au sein du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MARA). La Direction des Statistiques Agro-Pastorales (DSAP) est maintenant distincte de la Direction des Etudes et de la Programmation qui l'abritait jusqu'alors. Elle est la composante principale du dispositif DIAPER et regroupe les statistiques agricoles et pastorales jusqu'alors éclatées en deux services dont l'un relevait du département de l'Agriculture et l'autre du Secrétariat d'Etat à l'Elevage. La DSAP réussit à capter les financements nécessaires à ses enquêtes au travers des projets d'appui au développement rural, notamment le Projet de Planification Rurale (PPR) financé par les Hollandais et en place depuis 1982, et le projet de renforcement des Services d'Appui aux Producteurs financé par la Banque Mondiale dans le cadre du PASA. De par leurs objectifs respectifs, ces deux projets sont nécessairement intéressés à la production d'informations statistiques et si la collecte de données n'est pas inscrite directement dans leur programme (excepté le recensement agricole auquel le PPR et l'Union Européenne ont apporté un soutien financier et technique déterminant) elle fait l'objet d'attention et éventuellement des soutiens peuvent lui être consentie.

L'OFNACER, autre pièce importante du dispositif de collecte d'informations sur les prix des céréales, est en cours de liquidation. Le réseau sur lequel reposait le Système d'Informations sur les Marchés (SIM) n'existe pratiquement plus. Le maintien de cette activité statistique suppose maintenant l'élaboration d'un autre réseau et sa prise en charge par une structure. La Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité(SONAGESS) intègre dans son service d'études le relevé des prix sur les marchés céréaliers.

En ce qui concerne les enquêtes, le personnel suivant est mis à contribution :

SITUATION

POSTE	GRADE	Nbre total	Budget National	Format adapté	Formation
Enquête agricole permanente					
Superviseurs nationaux	3 ITS et 3 agro	6			
Superviseurs	Conducteurs des travaux	12	12		Conducteurs des travaux agricoles en poste dans les 12 CRPA
Contrôleurs	Techniciens agricoles	26	16	0	Parmi les 152 (126+26) enquêteurs et contrôleurs, 37 sont financés sur PPR (dont 20 occasionnels recrutés pour les 8 mois d'enquête cette année), 59 sur PRSAP, 5 sur PDI et 5 sur PDRI.
Enquêteurs	Enquêteurs	126	11		La DSAP dispose de 19 enquêteurs et l'Etat finance par ailleurs 27 (16+11) agents de collecte permanents (anciens vulgarisateurs) qui relèvent du Ministère.
Agents dépouillement	Les mêmes que ci-dessus	10			Recrutés pour la saisie pour 2 mois
Informaticiens		0			Des deux personnes affectées, une est décédée l'autre a reçu une autre affectation
Personnel analyse et publication		0			

Système d'information sur les marchés céréaliers

Superviseurs	ITS	4	1	Les 3 cadres sont formés au suivi des prix
Contrôleurs		0	0	Il s'agissait jusqu'alors des chefs de centre OFNACER
Agents de collecte	Correspondants privés	37	37	Il s'agit souvent des anciens magasiniers OFNACER : 17 pris en charge par la GTZ et 20 par DIAPER
Personnel publication	Informaticien	1	1	

1.1.1. MATERIELS DIAPER III ET AUTRES

	en état	Hors d'état	OBSERVATIONS
ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE			
Matériel de déplacement			Ces équipements sont fournis par les projets PPR et PRSA
Véhicules tout terrain	23		
Motos tout terrain	144		
Equipements de bureau			
Micro-ordinateurs	10		
Equipements d'enquêteuses			
Boussoles	500		Ces matériels sont hérités du dernier recensement agricole
Balances	500		
Double décamètres	500		

1.1.2. FINANCEMENTS

L'enquête agricole permanente a respecté son calendrier de mise en oeuvre mais a dû recourir à d'autres moyens de financement que ceux mis en place par DIAPER non alors disponibles. Le préfinancement de l'Etat semblait impossible, le Directeur s'est retourné vers les bailleurs de fonds (Banque Mondiale et Hollandais) qui ont accepté de prolonger leurs concours pour financer les opérations de collecte. Cette opération pouvait être considérée comme entrant dans leur programme d'activité et de toutes façons correspondait aussi à une attente de leur part.

Quand le 28 septembre les fonds DIAPER ont été disponibles, l'essentiel des coûts de collecte étaient déjà engagés.

On ne peut exclure que le Directeur qui n'acceptait pas de plein gré le rôle de l'animateur local ait trouvé là le moyen de manifester son indépendance. Il faut admettre qu'il avait assuré avec succès la conduite des deux précédentes phases du projet et comprendre qu'il ne puisse tolérer ce qu'il considérait alors comme une tutelle, exercée de plus, par un collègue compétent mais beaucoup moins expérimenté.

Du fait de son expérience incontestable et de sa réputation, mais aussi du fait que l'animateur local des précédentes phases de DIAPER partageait alors sa mission avec sa fonction d'analyste au sein de l'équipe centrale logée à Ouagadougou, le Directeur avait jusqu'alors bénéficié d'une grande indépendance de fonctionnement. Il ne pouvait logiquement accepter de plein gré ce qu'il considérait comme une contrainte, de plus exercée par un collègue plus jeune, bien moins rodé et forcément ignorant les difficultés qu'il avait déjà surmontées pour hisser son service au rang d'une direction et gagner la confiance des bailleurs. Cette combativité qu'il s'est forgée dans l'épreuve, il l'exerce logiquement avec autorité pour écarter les obstacles qui se dressent. Il faut reconnaître que cette qualité et ce professionnalisme ont donné à la statistique agricole burkinabé sa réputation qui a aussi servi le projet DIAPER. Il serait dommage aujourd'hui de le reprocher au Directeur.

Mais dans ce contexte, la mission du nouvel animateur local était extrêmement délicate.

Paradoxalement, la DSAP a fait la preuve de son aptitude à conduire seule les enquêtes et a opposé à DIAPER une fin de non recevoir qui s'apparente à un rejet. L'enquête agricole semble ne pas en avoir souffert, elle fait la démonstration de son indépendance et affiche même une certaine "arrogance" qui serait de bonne augure si elle pouvait aussi garantir son autonomie financière, ce qui est loin d'être le cas. Le Directeur a parfaitement conscience de cette situation, il ne peut afficher longtemps encore cette assurance, il veille seulement à ne pas exposer le service à des conseils ou à des pratiques (requêtes de l'animateur local avant de mettre les financements à disposition) qu'il craint désordonnés et lourds de conséquences pour la réputation du service.

1.1.3. APPUIS EXISTANTS

Il faut bien reconnaître que la Direction des Statistiques Agricoles et Pastorales jouit d'une excellente réputation et bénéficie encore de nombreux appuis. Cependant les projets en cours depuis déjà longtemps arrivent à leur terme : le projet hollandais PPR (Projet de Planification Rurale) s'achève et aura retiré tout son personnel d'ici la fin 1995, des financements d'appui seront encore consentis jusqu'en avril 1996, mais les 37 enquêteurs pris en charge sur le projet ne sont financés que jusqu'en juin 1995. Le projet Banque Mondiale PRSAP (Projet de Renforcement des Services d'Appui aux Producteurs) arrive à terme en décembre 1995.

Par ailleurs, le SIM céréales bénéficiait jusqu'alors de la structure OFNACER et de la Coopération allemande. L'OFNACER est en cours de dissolution, et même si la SONAGESS qui la remplace est censée reprendre les activités du SIM, le dispositif de terrain dont elle disposera n'aura pas la même étendue ni les mêmes possibilités. L'avenir du SIM n'est pas parfaitement garanti.

Le SIM bétail bénéficie de l'assistance française, mais l'enquête suivi des troupeaux envisagé depuis le recensement du cheptel n'a pu être encore entrepris (malgré un budget prévu dès cette année) et ne peut compter que sur DIAPER.

1.2. LA TECHNIQUE

1.2.1. L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

Elle s'est déroulée normalement comme les autres années, excepté quelques retards (formation notamment) dus sans doute aux retards des financements DIAPER.

Il s'agit d'une enquête par sondage aléatoire à deux degrés stratifiés au premier degré et au deuxième degré au niveau de chacune des 30 provinces.

- **Au premier degré**, la base de sondage est constitué par la liste des villages échantillons de l'Enquête Nationale des Statistiques Agricoles¹ (Recensement qui s'est déroulé sur la campagne 1993-1994). Chaque village a été tiré avec une probabilité proportionnelle à sa population. Cette année, l'échantillon a été étendu, 95 villages supplémentaires ont été ajoutés (496 villages ont été tirés contre seulement 401 l'an dernier).

¹ Elle-même basée sur la liste exhaustive des villages administratifs et des secteurs des localités semi-urbaines, obtenue à partir du recensement général de la population de 1985.

- **Au second degré**, il est retenu dans chaque village échantillon, 8 ménages selon un tirage à probabilité égale. Le nombre de ménages agricoles a été porté à 3968 contre seulement 2900 l'an passé. Dans chaque village échantillon il est retenu 8 ménages au lieu de 6 ou 7 précédemment, et la charge de travail par enquêteur est augmenté en conséquence.

Le questionnaire a aussi été étendu pour connaître l'utilisation des intrants et le cheptel. Le volet sur les stocks fait toujours l'objet de deux relevés : les interviews et les mesures, mais porte sur la moitié seulement de l'échantillon.

Cette extension de l'échantillon était prévue mais elle est restée limitée en fonction du nombre d'enquêteurs disponibles. Néanmoins, la taille actuelle de l'échantillon et sa répartition semble satisfaisante et susceptible de fournir une information fiable au niveau même des départements². L'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (ENSA) permet maintenant une meilleure stratification de l'échantillon et une amélioration suffisante des données pour les rendre utilisables au niveau provincial et départemental. Chaque enquêteur opère sur 3 ou 4 villages. L'année précédente 131 agents participaient à la collecte, cette année du fait de l'extension de l'échantillon, 152 enquêteurs ont été mobilisés. Le Projet de Planification Rurale a permis le recrutement temporaire de 20 agents supplémentaires de collecte, mais les 40 enquêteurs prévus sur financement DIAPER n'ont pu être mobilisés.

Le retard des fonds a aussi retardé la mise en place de la formation préparatoire qui a dû se tenir en juin au lieu de mai après l'obtention d'un financement de secours.

Néanmoins, l'extension de l'échantillon devra permettre cette année une meilleure représentativité des données collectées notamment au niveau des provinces où jusqu'alors les chiffres obtenus étaient peu significatifs. Il s'agit d'une présomption qui s'appuie sur le sérieux du service mais rien ne prouve qu'il en sera ainsi, les nouveaux coefficients de variation n'ont pas été calculés ni au niveau national ni au niveau provincial pour justifier cette extension de l'échantillon. Il est important qu'une vérification soit faite. Jusqu'alors avec l'échantillon utilisé la précision des résultats était satisfaisante au niveau national et au niveau des CRPA mais beaucoup moins convaincante au niveau des provinces. Gageons que le nouvel échantillon pourra permettre d'améliorer la fiabilité des résultats à ce niveau.

En Juin juillet, 4 fiches sont renseignées : le recensement des parcelles, les mesures et la pose des carrés de rendement, l'utilisation des intrants et le cheptel du ménage. En septembre, au deuxième passage, deux fiches sont remplies, l'estimation par interview des stocks paysans et la prévision des récoltes. En octobre, les stocks paysans font l'objet de mesures dans les greniers.

Outre les agents, fonctionnaires de l'Etat ou vacataires (19 DSAP, et 27 anciens vulgarisateurs), l'essentiel du personnel d'enquête relève d'un financement extérieur. Si l'on ajoute que les moyens de déplacement sont aussi fournis par les projets actuellement en place, on mesure la fragilité du dispositif. Le Projet de Planification Rurale (PPR) sur financement hollandais achève sa 5ème et dernière phase³. En avril 1995 l'assistance technique restante sera retirée et en avril

²L'ancien animateur local précise même dans un rapport commandé par la BANQUE MONDIALE ("MISE AU POINT D'UN CADRE D'ANALYSE DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE" DSAP - Octobre 1994) "qu'il n'est pas nécessaire d'accroître l'échantillon au delà de 496 villages, son réaménagement seul permettant une meilleure représentation des catégories de vulnérabilité des Départements (page 14)".

³ Le projet est en place depuis 1982.

96, l'appui financier sera épuisé, il devra permettre cependant, cette année encore d'assurer le fonctionnement des bureaux. Seuls 4 CRPA conservent encore un appui. Le Projet Banque Mondiale de Renforcement des Services d'Appui aux Producteurs (PRSAP) arrivera à son terme en décembre 1995.

Si l'enquête agricole permanente qui repose sur ces projets a pu être reconduite sans difficultés majeures cette année, malgré le retard des financements DIAPER, il n'en sera peut être pas de même l'an prochain. Le recours au financement DIAPER reste une priorité que ne peut négliger la Direction soucieuse de garantir la continuité de l'enquête.

1.2.2. LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES CEREAUERS

Le SIM dépendait jusqu'alors de la structure de l'OFNACER, et bénéficiait d'une sécurité de financement à travers le projet GTZ « Programme de Sécurité Alimentaire » (PSA), et à travers l'appui apporté par DIAPER. Intégré au service des études, il profitait de l'appui technique d'un analyste mis à disposition par le bailleur. Aujourd'hui, l'OFNACER est en cours de liquidation et la structure appelée à la remplacer : Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité (SONAGESS)⁴, n'aura pas les mêmes attributions et ses services ne recouvreront pas le pays tout entier. Sans doute, la mission du SIM est prévue dans les textes, et l'organigramme de fonctionnement en préparation réserve une place au SIM, de même que le projet de contrat-plan qui la lie au gouvernement⁵. La continuité du dispositif n'est pas pour autant garanti.

En effet, le réseau sur lequel le système d'information était greffé est en cours de démantèlement : les agents de collecte (magasiniers OFNACER) et les contrôleurs (chefs de centres) ont été licenciés, le système de communication (radio, fax ou téléphone) qui permettait la transmission immédiate des données n'existe plus. D'autre part, le projet GTZ arrive à son terme, et si l'appui a été prolongé jusqu'alors et si l'assistance technique a vu son mandat prolongé jusqu'en septembre, rien ne garantit sa reconduction. Une prochaine mission GTZ courant février, donnera sans doute des indications.

Néanmoins, les responsables du SIM sont encore en place, et conscients de l'importance du service, ils s'attachent à reconstituer le dispositif : recrutement de vacataires pour effectuer les relevés, utilisation des fax des services publics. La GTZ poursuivra encore pendant quelques mois son appui financier. Jusqu'alors, même si quelques manquements sont à déplorer (défaits de relevés sur certains marchés notamment, retard de publication des bulletins mensuels), le SIM a permis depuis 3 ans, la diffusion régulière de communiqués radio tous les vendredi, en langue nationale et dans les langues locales. La diffusion par voie de presse (« L'Observateur ») a fait de timides apparitions mais ne s'est pas maintenue. Toutefois, la continuité du service a fait naître des habitudes auprès de certains opérateurs économiques qui n'hésitent pas à venir s'informer sur les cours pratiqués sur les marchés. Les décideurs économiques, les bailleurs de fonds se sont aussi familiarisés et accordent une grande importance à cette information.

Si le dispositif n'a pas encore atteint sa taille adulte, sa croissance permet tous les espoirs. Il serait sans doute dommage que la restructuration en cours du marché céréalier entraîne sa disparition alors qu'il s'avère plus que jamais indispen-

⁴ Décret n° 94-233 du 13 juin 1994

⁵ Le projet prévoit la collecte, le traitement et la diffusion des informations concernant le marché céréalier sur la base d'activités rémunérées par un budget annuel et relevant du service public.

sable. Même si la SONAGESS n'a pas la même mission que l'ancienne OFNACER, la connaissance des cours lui sera précieuse pour la reconstitution des stocks de sécurité.

Le FODEC (Fonds de Développement des Céréales) qui rassemble les contre-parties de l'aide alimentaire et reçoit des dotations des bailleurs de fonds⁶ a justement pour mission de financer certaines opérations concernant la mise en oeuvre de la politique céréalière. Mais rien ne permet de croire que le relais de financement sera spontanément assuré, et rien non plus n'indique que la logistique SIM délicate à gérer pourra fonctionner correctement en l'absence d'un réseau structuré et en l'absence des responsables actuels.

Naturellement le dispositif "orphelin" fait l'objet de "convoitures". L'INSD qui effectue régulièrement des relevés de prix sur les marchés peut naturellement y prétendre et pourrait même tirer parti de la fusion des deux enquêtes pour économiser et pour assurer plus sûrement la réputation de son enquête portant sur l'indice des prix à la consommation. La DSAP, habilitée à recueillir les données concernant le monde rural est au coeur du dispositif d'information sur la sécurité alimentaire (elle anime le Cellule Technique du CCI), elle peut aussi y prétendre logiquement. Mais aucune de ces deux institutions ne dispose d'un système de transmission rapide des données ni ne peut présenter des garanties pour permettre une diffusion hebdomadaire régulière des cours. L'essentiel est, bien entendu, de maintenir le service, et la DSAP est particulièrement attentive à préserver une source d'informations capitales pour le CT-CCI qu'elle anime, ce qui explique son intention de reprendre le dispositif.

Dans l'immédiat, il faut préserver le système en cours de reconstitution pour assurer la continuité de la production d'informations quitte à réévaluer ultérieurement la tutelle technique. En l'absence d'autres informations, rien ne permet de penser que la SONAGESS n'assurera pas convenablement sa mission, et actuellement elle est sans doute la mieux placée pour reprendre le dispositif. La continuité du service est assurée et DIAPER apporte son concours, et malgré les retards de mise en place de la SONAGESS, le SIM fonctionne. Dans ce contexte, il n'est sans doute pas opportun d'envisager son déplacement dans un autre service, d'autant qu'il comporte des risques d'interruption, et que la nouvelle structure a expressément prévu de le gérer.

Il est cependant important de retenir que le fonctionnement du SIM nécessite un réaménagement du dispositif, qu'il devra offrir malgré cela les mêmes garanties de fiabilité (réseau de contrôleurs), et que cela suppose la constitution d'un réseau qui ne disposera plus de structures d'accueil déjà organisées comme c'était le cas avec l'ancienne OFNACER.

Ces derniers mois, les cours communiqués par le SIM ont reçu une attention particulière de la part de tous ceux qui souhaitaient observer l'impact de la dévaluation. Cette attention témoigne, si besoin était, de l'intérêt que présente le suivi des prix pour les décideurs économiques.

1.2.3. L'ENQUETE SUIVI DES TROUPEAUX

Malgré la mission d'appui de l'ECA en septembre pour sa mise en oeuvre, l'enquête n'a pu être engagée. Les occupations du responsable des statistiques de l'élevage ne lui ont pas permis de dégager suffisamment de temps pour prépa-

⁶ 5,5 milliards de FCFA ont été récemment consentis par l'Union Européenne.

rer l'enquête qui suppose une préparation rigoureuse. En effet, une enquête suivi des troupeaux avait déjà été conduite sur financement FAC en 1987-1988 avant le recensement du cheptel mais n'avait pas pu être exploitée. L'enquête envisagée maintenant après le recensement du cheptel revêt un intérêt particulier. Elle devrait permettre de déterminer avec une certaine précision les paramètres d'évolution des troupeaux. Elle donnerait ainsi aux décideurs les moyens d'organiser son exploitation dans les meilleures conditions. L'échec rencontré lors de la précédente enquête invite à la prudence.

Des études approfondies doivent être entreprises afin de dresser la typologie des systèmes pastoraux au Burkina Faso, de définir les paramètres à saisir pour tirer le meilleur parti des informations déjà acquises avec le recensement. Une méthodologie d'enquête sera arrêtée et un devis pourra alors être établi au vu du dispositif d'enquête retenu.

1.3. LES RESULTATS

La DSAP, a maintenant acquis un fonctionnement indépendant et des habitudes de production d'informations qui font sa réputation. Les retards constatés cette année sont ressentis par tous les utilisateurs et révèlent l'impact du service.

D'avril à décembre, pendant la campagne agricole, tous les mois dans le cadre des activités de la cellule technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire (CT-CCI), la DSAP dresse un état de la situation alimentaire. Il y est fait état de la pluviométrie, de la situation des cultures (semis, état de la végétation) de la situation phytosanitaire, de la situation des pâturages et des points d'eau. La situation alimentaire est traitée en fonction des observations sur les marchés céréaliers et des prix pratiqués relevés par le SIM. Ce document est publié avec une parfaite régularité.

Parallèlement à l'enquête agricole permanente qui porte sur les cultures traditionnelles liées à la pluviométrie, en 1990/1991, une enquête maraîchère a été conduite pour connaître, les superficies, les rendements et la production des cultures horticoles. Des informations ont été aussi recueillies sur les intrants utilisés, sur la commercialisation, sur le nombre de maraîchers, sur les sites et sur les types d'organisation des producteurs. Cette enquête a donné lieu à la publication de résultats en 1993.

L'enquête agricole permanente donne lieu tous les ans à la publication de résultats prévisionnels en septembre octobre et à la publication de résultats définitifs en avril. Pour la campagne 1993/1994, l'enquête nationale de statistiques agricoles (ENSA) ou recensement qui portait sur un échantillon de 2270 villages et de 18160 ménages a servi de base pour conduire l'enquête prévisionnelle et dégager dès septembre octobre les prévisions de résultats habituellement obtenus par l'EPA. En revanche, le traitement statistique complet du recensement beaucoup plus lourd que pour l'enquête annuelle n'est pas encore achevé et les résultats définitifs de la campagne 1993/1994 qui en font partie ne sont pas encore produits, si bien que les prévisions de récolte de la dernière campagne qui auraient dû s'effectuer à partir des résultats définitifs de la précédente ont dû être extrapolés à partir des prévisions 1993/1994, ce qui explique la fragilité de cette information.

La DSAP s'est trouvée contrainte d'avancer un chiffre pour répondre à la mission CILSS/FAO d'octobre qui arrête à l'attention des bailleurs les prévisions qui gu-

dent leurs décisions pour anticiper l'aide alimentaire. Les résultats retenus selon cette méthodologie sont très fragiles et peu significatifs, les utilisateurs de ces données statistiques pourtant avertis ont déjà travaillé avec ces informations et même remarqué leur imprécision, qu'ils attribuent, à défaut d'un rappel des circonstances de leur élaboration, à une défaillance de la DSAP. Il est maintenant urgent que les résultats définitifs de la campagne 1993/994 soient arrêtés, la publication des résultats définitifs de la campagne 1993/1994 en mars avril comme les années précédentes réhabilitera sans aucun doute la réputation du service. La DSAP prévoit la publication des résultats définitifs de la campagne 93/94 le 15 février 1995, et ceux de la campagne 94/95 pour le 15 avril.

Enfin, les enquêtes spécifiques font aussi l'objet de publications de la DSAP : santé animale, zootechnie.

Par ailleurs, le SIM outre les communications hebdomadaires des cours des céréales à la radio et les publications mensuelles (provisoirement interrompues), effectue tous les ans deux analyses semestrielles et publie un rapport annuel de ces observations.

1.4. LES SYNERGIES

Elles sont mise à profit dans le cadre du Comité de Coordination de l'Information qui, s'il n'existe pas encore officiellement, bénéficie de l'appui de la cellule technique permanente mise en place par la DSAP. La DSAP utilise cette structure pour diffuser l'information qu'elle produit et pour lui donner un impact maximum. Cette formule semble satisfaisante et le Comité de Sécurité Alimentaire préconisé dans la convention de financement qui lie DIAPER au Burkina se trouve ici concrétisé de façon technique.

2. ANIMATION LOCALE

2.1. MISE EN PLACE

L'agent recruté a été détaché et sa mission a été officiellement reconnue. L'animateur local est rattaché au Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire et logé officieusement dans les locaux de la DSAP. La secrétaire comptable a été recrutée à compter du 16 août 1994. L'animateur bénéficie des équipements laissés à sa disposition par l'ancienne équipe centrale d'animation : véhicule, ordinateur et il a pu acquérir certains autres équipement indispensables à son fonctionnement : ordinateur, imprimante, photocopieur. La ligne de fax est installée mais l'appareil n'est pas encore livré, le téléphone déjà installé fonctionne à sa charge.

Le bureau mis à sa disposition est exigu mais fonctionnel, l'animateur le partage avec la secrétaire comptable. Il serait souhaitable qu'une attribution définitive de locaux lui soit signifiée afin de lui donner la latitude nécessaire pour organiser le service.

Ce problème d'installation apparemment pris en compte sérieusement par le Directeur de la DSAP, trouvera sinon une solution définitive, tout au moins les adaptations nécessaires si des relations fonctionnelles peuvent s'établir entre l'animateur local et le Directeur après un rappel clair de leurs missions respectives.

ves dans le cadre du projet DIAPER. Leurs rôles respectifs et leurs compétences sont complémentaires et peuvent, s'ils sont mis en oeuvre, donner un nouvel élan au service, d'autant que celui-ci bénéficie d'une solide expérience et de bonnes habitudes de travail. Les statistiques agricoles burkinabé ont tout à gagner d'une collaboration fondée sur la confiance réciproque.

2.2. RAPPORT D'ACTIVITE SUCCINCT

Elle existe et elle est fonctionnelle. Cependant elle souffre de l'absence d'intégration au sein des structures nationales et de l'absence de reconnaissance par la composante nationale. A cela s'ajoute l'absence d'un programme précis d'activités de la composante nationale.

Pour gagner la reconnaissance de ses interlocuteurs, l'animation locale a été amenée à entreprendre des publications à large diffusion⁷. Cette mission s'inscrit effectivement dans les termes de référence de l'animation locale, mais l'isolement dans lequel elle s'est trouvée à conduit à certaines maladresses, voire certaines erreurs (publications hors composante nationale) qui peuvent servir aujourd'hui d'arguments à ses détracteurs.

Le rôle de l'animateur consiste en un appui financier et technique à la composante nationale dans le cadre des missions de cette dernière. Ainsi, toute activité, publication ou autre, doit être entreprise d'un commun accord avec les membres de la composante nationale, en vue de son internalisation technique et financière et en vue de son exploitation par les utilisateurs potentiels.

Le personnel d'appui à l'animateur (secrétaire comptable) a été recruté depuis le 16 août. Cependant, le local n'est que provisoirement affecté, et son aménagement éventuel suppose encore une décision officielle. Des fonds sont prévus dans le cadre du devis programme en cours. Il est souhaitable qu'une décision soit prise au plus vite.

Compte tenu de la mise en place tardive des fonds, l'animateur n'a pu effectuer aucune mission de terrain si bien qu'il n'a pu suivre les opérations de collecte. Cependant, il a pu participer à deux séminaires sur la sécurité alimentaire, organisés sur le plan national. Il est maintenant souhaitable et urgent qu'il reprenne contact avec la composante nationale pour organiser son appui et aménager sa collaboration, qu'il prenne attaché avec les bailleurs de fonds intéressés en vue d'une meilleure coordination des activités et pour une plus grande synergie à l'intérieur du dispositif.

2.3. INTEGRATION DE L'ANIMATION LOCALE DANS LE DISPOSITIF

La méfiance de la DSAP à l'égard de l'animateur local tient celui-ci éloigné de pratiquement tout le dispositif. Néanmoins, l'animateur a pu assurer sa mission auprès du SIM céréales.

Il est clair qu'il s'agit là du principal défaut de mise en oeuvre du projet DIAPER au Burkina et qu'il entraîne et explique tous les autres manquements. Sans aucun doute, dans les mois qui viennent un effort devra être fait pour rétablir des communications confiantes entre ces deux interlocuteurs. A défaut, le dispositif d'enquête qui ne bénéficiera plus des appuis PPR et PRSAP à compter de 1996,

⁷ Publications de brochures sur les superficies et les rendements.

pourrait être mis en péril. Après explication des rôles respectifs, lors du passage de la mission, des engagements ont été pris de part et d'autre pour rétablir des rapports professionnels efficaces.

3. LA COMPOSANTE NATIONALE

3.1. SA COMPOSITION

Elle s'articule autour de la Direction des Statistiques Agro-Pastorales (DSAP) qui en est la principale et la plus puissante composante avec trois activités :

- l'enquête permanente agricole EPA
- le suivi des troupeaux
- le suivi des marchés à bétail

Outre la DSAP, elle comprend la SONAGESS en remplacement de l'OFNACER, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la Direction de la Météorologie. Elle avait jusqu'alors pris des habitudes de travail sous l'impulsion de l'actuel Directeur des statistiques agricoles, chef de file, mais cette année l'imprécision sur la répartition des rôles avec l'animateur local n'a pas permis de maintenir son fonctionnement. Il est sans doute facile de la ranimer, mais pour l'instant, elle est en sommeil.

La DSAP assume aussi les fonctions de la Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire (CT-CCI) qui sont l'aboutissement normal de la composante nationale.

Son fonctionnement a été perturbé par la suspension du financement du projet, mais n'a pas pu être relancé dans le cadre de DIAPER III suite aux incompréhensions intervenues entre l'animateur et le chef de file. Il est souhaitable de la redynamiser en clarifiant non seulement le rôle du chef de file (convoquer et présider les réunions, coordonner la préparation des opérations de collecte avec l'appui technique et financier de l'animateur) mais aussi, en relation avec l'ECA en définissant un programme et un calendrier d'activités susceptibles d'asseoir définitivement le système de collecte et d'informations pour la sécurité alimentaire.

3.2. LA CENTRALE D'INFORMATION

Elle n'est pas opérationnelle, elle est pourtant essentielle et trouve sa place au sein de la CT CCI à laquelle elle apporte une information essentielle. Elle se veut la mémoire du dispositif et donne à la composante nationale sa raison d'être. Certaines informations sont actuellement inaccessibles.

L'animateur local doit aider autant que possible à résoudre les problèmes et à rétablir la mission de la centrale dans le cadre des missions du CCI. La Composante Nationale doit pouvoir y affecter un personnel spécialisé à temps complet et veiller à préserver le matériel informatique qui la supporte des risques que pourraient présenter d'autres usages occasionnels.

Le projet de "MISE AU POINT DU CADRE D'ANALYSE DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE" (octobre 1994) recommande (page 19) de

"doter la cellule technique du CCI d'un statisticien à plein temps qui devra expliciter les besoins en information, en préciser le format adéquat et veiller à ce que les dispositifs d'information en place y répondent. Il doit procéder aux analyses statistiques nécessaires pour une meilleure compréhension de la situation alimentaire. Il doit veiller à ce qu'il y ait accumulation effective de données en vue des analyses structurelles nécessaires pour l'amélioration du système d'information. Il doit aussi susciter et participer aux recherches méthodologiques de la DSAP en vue d'améliorer la qualité des données par Département.

"Il est aussi nécessaire de mettre au point un système de stockage des données à l'image des fichiers utilisés pour l'estimation des modèles".⁸

3.3. SA PARTICIPATION AU PROJET ET SON MODE DE FONCTIONNEMENT

La participation de l'animateur local au projet reste limitée. Les tentatives qu'il a faites se sont soldées par des fins de non recevoir (propositions de services pour élaborer la méthodologie concernant l'enquête suivi des troupeaux) et les offres de services requises du Directeur notamment lors du départ accidentel de l'informaticien chargé d'organiser et de superviser les traitements statistiques semble n'avoir pas été comprises de l'animateur local.

La contribution de l'animateur peut être sollicitée pour résoudre des difficultés méthodologiques ou pour apporter un soutien dans certaines phases du déroulement de l'enquête. Il ne faut pas perdre de vue que son recrutement s'est effectué sur des considérations techniques et que sa mission ne saurait se limiter à la gestion. Son métier de statisticien lui permet d'apporter sa caution technique et lui permet de faire les meilleurs choix lors de la gestion d'une enquête (taille de l'échantillon, étendue des questionnaires, présentation des résultats et diffusion des publications). Néanmoins, il ne saurait se soumettre à des choix auxquels il n'adhère pas, et là se situe vraisemblablement la difficulté s'il entre en désaccord avec le service qui peut être amené à prendre en compte des considérations administratives contraires à la rigueur statistique, mais ce ne semble pas être le cas au Burkina.

3.4. ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

La DSAP gère tous les problèmes statistiques agricoles et anime la cellule technique du CCI pour le compte du Ministère qui lui fait entièrement confiance, ce qui théoriquement facilite la communication. Mais la DSAP est aussi la seule "porte d'entrée", et si elle reste fermée comme c'était le cas cette année, l'animateur local reste "sur la touche" et n'a aucune prise sur le Ministère. L'animateur ne doit et ne peut en aucun cas contourner la DSAP.

⁸Ces recommandations formulées par l'ancien animateur local du Burkina (actuellement consultant de la Banque Mondiale) revêtent de ce fait un intérêt particulier.

4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONALITES

4.1. COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE

Il n'existe pas officiellement mais le CCI qui en tient lieu est opérationnel depuis 1991, et la Banque Mondiale lui apporte son appui à travers le projet "SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITION". Les groupes de travail d'abord envisagés sont en cours de restructuration :

- **Production végétale et environnement physique** avec pour chef de file la DSAP au Ministère de l'Agriculture (au lieu de la DEP) ;
- **Production animale et commercialisation des produits animaux** avec pour chef de file la cellule statistique animale au secrétariat d'Etat à l'Elevage ;
- **Stockage, commercialisation et aide alimentaire** avec pour chef de file vraisemblablement la SONAGESS ;
- **Suivi des zones à risques et gestion des crises alimentaires** avec pour chef de file la CONASUR (Comité National de Secours d'Urgences et de Réhabilitation) et une mission plus orienté vers les secours d'urgence ;
- **Commission et Environnement socio-économique** avec pour chef de file l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Recherche sur les stratégies, politique et technologie alimentaire** avec pour chef de file le Centre d'Etudes et de Documentation sur le Recherche Economique et Sociale (CEDRES).

Le fonctionnement du CCI a aussi été modifié. Dans le cadre du projet Banque Mondiale de "SECURITE ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION" la CT-CCI s'intéresse particulièrement au volet alerte précoce et il a été décidé de supprimer la CNLES (Commission Nationale de Lutte contre les Effets de la Sécheresse) et de reverser ses fonctions à la DSAP. La reconstitution d'un système d'alerte précoce est en cours. La première étape qui définit le cadre d'analyse a déjà fait l'objet d'une mission de consultation. La deuxième étape qui prévoit la formation de personnel est envisagée. La dernière étape consistera en la mise en place d'un dispositif susceptible de regrouper les informations nécessaires. La centrale d'informations pourrait constituer une élément essentiel.

Le CCI et sa cellule technique logée à la DSAP constituent sans doute les institutions techniques idéales pour le rassemblement de l'information. Il manque encore pour parler d'un comité de sécurité alimentaire opérationnel tel qu'évoqué dans la convention de financement la dimension politique qui donnerait sa pleine efficacité au dispositif.

4.2. DISPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 1995

Aucune disposition budgétaire n'a été retenue pour 1995. L'animateur local a beaucoup de mal à rencontré l'ordonnateur national qui, en tant que Directeur de la Coopération Internationale se trouve très sollicité mais qui aurait été sans doute la personne la plus indiquée pour introduire la demande. Le Directeur de la DSAP, conscient de la difficulté de l'exercice et pas du tout enclin à assister l'animateur local s'est gardé d'intervenir. L'idée aussi que cette requête, dans le contexte d'ajustement, est assez irréaliste et que DIAPER ne pourra s'en prémunir

pour refuser la poursuite du projet a fait son chemin et a sans doute retenu une requête possible du Directeur de la DSAP.

5. GESTION DU DEVIS PROGRAMME.

Au 31 décembre 1994 le devis n'a été exécuté qu'à 22.48%. L'exécution par rubrique est la suivante :

RUBRIQUES	TOTAL	COLLECTE	EQUIPEMENTS	ANIMATION
MONTANT BUDGETISE	89 765 000	41 265 000	6 500 000	17 000 000
MONTANT ENGAGE	20 181 814	11 972 000	0	8 209 814
MONTANT DEPENSE	11 875 614	6 472 000	0	5 403 614
DISPONIBLE	69 583 186	29 293 000	6 500 000	8 790 186
TAUX EXECUTION	22,48 %	29%	0%	48,29%

Plusieurs raisons ont concouru à cette faible consommation des crédits alloués. La plus importante est le retard de déblocage des fonds qui a amené la composante nationale à faire appel à d'autres source de financement.

D'autre part, les changements de centre de gestion des crédits par rapport à ceux de DIAPER II du système de fonctionnement de la caisse d'avance n'ont pas souvent été bien compris par les services entraînant ainsi la blocage à la consommation rapide des crédits. Ces difficultés sont en voie d'être levées et l'expérience de cette première année servira certainement à améliorer le niveau d'exécution du prochain devis.

6. PROGRAMMATION 1995/1996.

6.1. LES ENQUETES.

Le dispositif financé dans le cadre de Diaper au Burkina Faso, est essentiellement centré autour de la Direction des Statistiques agro-pastorales (DSAP) qui, à elle seule, conduit deux enquêtes:

- l'enquête permanente agricole ;
- le suivi des troupeaux;

Le suivi des marchés céréaliers bénéficiant de l'appui conjoint de Diaper et de la GTZ est fait par l'Office National des Céréales (OFNACER) aujourd'hui liquidé.

L'évaluation de ce dispositif a fait ressortir au niveau global un certains nombre de difficultés dont les plus importantes peuvent être situées comme suit:

- le dispositif est très fragile car l'essentiel du personnel de collecte n'est pas internalisé mais s'appuie sur des agents de vulgarisation de projets dont l'objectif principal n'est généralement pas la collecte des informations statistiques;

- le pays est sous ajustement structurel et les possibilités d'embauche du personnel d'enquête (essentiellement financé par des projets) sont très réduites;

- les différents projets notamment le projet planification rural (PPR) appuyant la DSAP, pilier du dispositif, sont à terme alors qu'ils assuraient les salaires des enquêteurs (59 par la banque mondiale; 37 par le PPR; 10 par divers projets et 27 par l'Etat). La même situation est à noter au niveau du SIM, où les financements GTZ sont à terme. Cependant il est important de signaler que le PPR et l'appui GTZ pourraient être reconduits. Il y a des discussions qui sont entamées dans ce sens mais aucune certitude n'est donnée quant à l'issue de ces discussions.

- des remous institutionnels non stabilisés ne permettent pas de savoir l'ancrage institutionnel définitif de certains éléments du dispositif, notamment le SIM avec la liquidation de l'OFNACER et son rattachement à la nouvelle Société de Gestion des Stocks de Sécurité (SONAGESS) dont l'arrêté de création est signé, mais qui reste jusqu'à présent non fonctionnelle.

Les objectifs visés par la présente programmation sont:

- préserver l'intégralité de l'enquête agricole menacée par le retrait du PPR;

- réaliser les études de base nécessaires devant permettre de mieux définir la base de sondage et les variables à considérer dans le cadre du suivi des troupeaux;

- assurer la continuité de la collecte des informations sur les marchés céréaliers pour éviter les interruptions des communiqués radios auxquels se sont habitués certains opérateurs et pour éviter les ruptures de séries statistiques indispensables à toute analyse;

- mettre à jour tous les fichiers de la centrale d'information dans la mesure du possible;

- mettre sur pied une équipe pluridisciplinaire d'analyse autour de la cellule technique du CCI.

Ainsi, les activités suivantes ont été retenues:

- l'enquête permanente agricole;

- la réalisation des études de base devant permettre la reformulation de l'enquête suivi des troupeaux;

- le suivi des marchés céréaliers;

- l'appui à la centrale d'information.

6.1.1. L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE.

Situation de base.

Elle est menée par la DSAP qui a mobilisé à cet effet 153 enquêteurs l'année dernière. De ce nombre 40 enquêteurs non permanents devaient être pris en charge par Diaper dans le cadre la révision de l'échantillon. Les autres enquêteurs sont financés par la banque mondiale (59), le PPR (57 dont 20 non permanents), l'Etat (27) et d'autres projets (10). La révision d'échantillon prévue a effectivement eu lieu mais avec moins d'enquêteurs que prévu suite au retard accusé dans la mise en place des fonds Diaper. Les projets Banque mondiale (PRSAP) et hollandais (PPR) ont permis d'assurer la conduite de l'enquête dans les délais habituels. Il est cependant à noter que la DSAP accuse d'importants retards dans la publication des résultats de la campagne 1993/94 et des données corrigées des prévisions 1994/95. Le déroulement du recensement agricole pendant la campagne 1993-1994, justifie, par l'importance du travail qu'il a entraîné et par les changements qu'il a provoqué dans la collecte de données, les retards enregistrés. La DSAP s'est toutefois engagée à produire les résultats définitifs de la campagne 1993-1994 pour le 15 février prochain, et les résultats prévisionnels 1994-1995 corrigés pour le 15 avril 1995. Il faut aussi souligner que le traitement de l'enquête permanente agricole a eu à pâtir du départ imprévisible de ses deux agents informaticiens.

Objectifs de la programmation 1995-1996.

Il s'agit essentiellement de préserver l'intégralité et la continuité de l'enquête mais aussi de résorber les retards accumulés dans l'analyse et la publication des résultats.

L'enquête sera menée cette année avec quelques petites modifications:

- compte tenu des problèmes de prise en charge des enquêteurs suite au retrait du PPR, l'échantillon sera revu à la baisse. Il sera de 401 villages environ (comparable à celui des années antérieures), contre 496 villages l'année passée. Cependant la charge des enquêteurs en terme de villages (3 à 4) et d'exploitations (8) sera maintenue. Pour les besoins de l'opération, 133 enquêteurs seront mobilisés cette année. Les 20 enquêteurs temporaires financés par le PPR ne seront pas repris. Par contre il est demandé à Diaper de prendre en charge les indemnités de 37 enquêteurs permanents financés par ce même projet afin de garantir l'intégralité de l'enquête.

- les améliorations qualitatives portées au questionnaires l'an dernier, (utilisation des intrants, cheptel, sexe etc.) seront maintenues;

- la mise sur pied d'une équipe pluridisciplinaire d'analyse des données afin de rattraper le retard actuel dans les publications et d'améliorer la qualité des analyses effectuées. Cette équipe sera composée de trois cadres statisticiens de

la DSAP et de deux cadres extérieurs à la direction, un économiste et un agro-économiste ou un agronome.

6.1.2. L'ENQUETE SUIVI DES TROUPEAUX.

Situation actuelle.

Le dernier C.D. a retenu cette enquête au devis programme pour un montant global de dix millions de francs CFA et a recommandé à l'ECA de procéder à sa reformulation pour lui donner une cohérence plus acceptable en terme de méthodologie et d'activités à entreprendre. Une mission de l'ECA a été effectuée à la mi-septembre 1994 en vue de mettre en oeuvre les recommandations du C.D. Un programme de travail a été mis en place. L'inexistence de certaines données de base n'a malheureusement pas permis sa reformulation. En effet le Burkina Faso a eu à conduire antérieurement sur deux ans (1987-1988) avec des financements FAC et Diaper, une enquête similaire dont les résultats se sont avérés inexploitables pour plusieurs raisons:

- la méthodologie n'est pas satisfaisante à cause des difficultés de plan de sondage;
- le nombre d'unités retenues n'était pas suffisant;
- les différents systèmes d'élevage et leur effectif ne sont pas maîtrisés;
- le responsable de l'enquête est un vétérinaire et n'a pas pu bénéficier de l'appui d'un statisticien.

Un certain nombre de ces difficultés sont aujourd'hui surmontées avec la publication en 1990 des résultats définitifs de l'enquête nationale sur les effectifs du cheptel et l'étouffement de la DSAP en statisticiens de haut niveau capables de conduire l'enquête. Par contre la typologie des différents systèmes d'élevage au Burkina Faso et le découpage du pays en zones homogènes de suivi reste à faire.

Objectifs de la programmation 1995/96.

Il s'agit de bien préparer l'enquête pour éviter les erreurs du passé qui ont abouti à des résultats inexploitables. Des études approfondies doivent être entreprises au préalable afin de dresser la typologie des systèmes d'élevage, leur répartition géographique, les paramètres à suivre et, grâce aux résultats définitifs du recensement du cheptel, arrêter une méthodologie, un échantillon, un questionnaire et le budget de mise en oeuvre.

L'exécution de l'étude sera faite par des consultants extérieurs (un statisticien économiste, un zootechnicien et un pastoraliste). Sa mise en oeuvre sera confiée au CESD communautaire et son suivi sur le terrain à l'ECA qui travaillera en étroite collaboration avec la DSAP et l'animation locale.

6.1.3. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES CEREALIERS.

Situation de base.

Cette enquête effectuée sur 37 marchés repartis dans le pays, connaît actuellement de sérieux problèmes liés la liquidation de l'OFNACER, société constituant son ancrage institutionnel. Le dispositif OFNACER sur lequel reposait le système de collecte et de transmission des informations n'existe plus et la nouvelle société (SONAGESS) devant remplacer l'OFNACER et où sera rattaché le SIM, n'est pas encore fonctionnelle. Concomitamment, la GTZ, cofinanceur de l'enquête n'a pas encore arrêté sa position quant à la poursuite ou pas de l'appui qu'elle apporte à l'enquête. Une mission prévue pour le 31 janvier 1994 doit statuer définitivement sur la question. Mais ce qui est acquis, c'est que la GTZ apportera un appui transitoire durant 9 mois pour la poursuite des activités SIM.

Sur un autre plan, les problèmes de transmission de données qui sont apparus avec la disparition des structures OFNACER, sont entrain d'être résolus avec la mise au point d'un nouveau réseau basé sur le secrétariat publique.

Objectifs de la programmation 1995/96.

Il s'agit essentiellement d'assurer la continuité de la collecte des informations pour éviter les interruptions des communiqués radios et pour éviter les ruptures des séries statistiques indispensables à l'analyse. Le financement proposé tient compte de l'appui GTZ qui arrivera à terme en décembre 1995. Ainsi, le budget arrêté est un budget minimum.

6.1.4. LA CENTRALE D'INFORMATION.

Situation actuelle.

La centrale est localisée à la DSAP au niveau de la cellule technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire (CCI). Malgré sa bonne localisation, plusieurs insuffisances ont été relevées:

- son exploitation n'est pas techniquement maîtrisée par le personnel;
- il n'y a aucun programme de travail la concernant;
- l'ordinateur dans lequel elle est stockée, est utilisée par plusieurs personnes ce qui présente un danger pour la conservation des données;
- plusieurs fichiers restent inaccessibles ou ne sont jamais mis à jour.

Dans le cadre du projet Banque Mondiale de sécurité alimentaire et de nutrition, un appui est donné à la cellule en moyens de fonctionnement et en assistance technique pour la mise au point d'un cadre analytique d'alerte précoce.

Objectifs de la programmation 1995/96.

Il s'agit de relancer les activités entourant l'exploitation de la centrale afin qu'elle serve de mémoire complète au dispositif d'information pour la sécurité alimentaire. Comme le projet de sécurité alimentaire et de nutrition apporte un appui en moyens de fonctionnement pour la mise à jour des fichiers et leur exploitation,

l'intervention de Diaper consisterait à renforcer l'équipement en place afin de créer les conditions matérielles optimales de son fonctionnement.

6.2. L'ANIMATION LOCALE.

6.2.1. CONDITIONS DE TRAVAIL.

L'animateur dispose d'un bureau à la DSAP qu'il partage avec sa secrétaire comptable recrutée depuis le 16 août 1994. Il a un véhicule léger transféré de l'ECA/DIAPER II. Son équipement en matériel informatique a été fait sur le devis programme 1994/95. Ses principales difficultés en matière de fonctionnement résident dans l'exécution des tâches de chauffeur-planton qu'il conviendrait de résoudre soit par l'affectation d'un chauffeur (ce qui est peu probable actuellement) ou par un recrutement. la résolution de ce problème accroîtra sa disponibilité.

6.2.2. RELATIONS DE TRAVAIL AVEC LES DIVERS INTERVENANTS.

Le retard intervenu dans la mise en place des fonds et les difficultés rencontrées pour son installation à la DSAP n'ont pas permis à ce dernier de bien maîtriser le dispositif et d'avoir un programme de collaboration avec les autres intervenants. Cependant il a eu des relations privilégiées avec la délégation de l'Union Européenne, bailleur de fonds du projet, et d'autres organismes cofinanceurs des opérations de collecte comme la GTZ, l'assistance technique hollandaise, la banque mondiale et la FAO.

6.2.3. OBJECTIF DE TRAVAIL.

Le programme de travail de l'animateur dans le cadre de la présente programmation prévoit un suivi et des appuis pour la réalisation des activités suivantes:

- Dynamisation de la composante nationale en collaboration avec la DSAP.
- Au niveau l'enquête permanente agricole.
 - * appui à l'exploitation et à la publication des résultats définitifs des enquêtes de 1993-1994 et 1994-1995.
 - * suivi de l'exécution, de la supervision du contrôle de l'enquête permanente 1995-1996 ;
 - * appui au groupe pluridisciplinaire d'analyse des résultats ;
 - * appui à la publication /diffusion.
- Appui à l'exécution de l'étude sur l'enquête suivi des troupeaux.
- Au niveau du SIM.
 - * suivi de l'évolution de son ancrage institutionnel et des possibilités de financement ;
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête ;

- * suivi et appui à l'analyse et à la publication des bulletins.
- Centrale d'information.
 - * appui à la remise en état de la centrale et à la mise à jour des fichiers;
 - * appui à la publication de l'annuaire statistique séries longues.

6.3. LES BUDGETS 1995/1996.

Le montant total arrêté s'élève à cinquante deux millions cent soixante sept mille quatre cent soixante quatre francs (52 167 464) CFA soit soixante dix neuf mille deux cent quarante (79 240) ECU.

Il se répartit ainsi qu'il suit et les détails par rubrique sont portés en annexe:

RUBRIQUES	COLLECTE	EQUIPEMENT	TOTAL
Enquête agricole	25 604 000	7 880 000	33 484 000
SIM céréales	5 080 000	0	5 080 000
Animation locale	-	-	13 603 464
Total	30 684 000	7 880 000	52 167 464

7. LA FORMATION.

7.1. ANIMATION LOCAL.

L'animateur est un ITS avec de bonnes références en informatique. Cependant il a besoin d'un complément de formation en techniques de sondage en analyse des situations alimentaires et nutritionnelles.

7.2. LA COMPOSANTE NATIONALE.

Le programme de formation envisagé au Burkina Faso concerne uniquement la DSAP. Cette direction est assez étoffée en ressources humaines grâce aux efforts nationaux et à l'appui des différents projets dont elle a bénéficié. Cependant des insuffisances subsistent en terme de compétences informatiques et d'analyse des données. La situation de base se présente comme suit:

- conception: deux ingénieurs de travaux statistiques sont actuellement responsables de cette tâche;
- la supervision est effectuée par 12 conducteurs de travaux agricoles;
- les opérations de collecte sont menées par 26 contrôleurs et 126 enquêteurs.

teurs tous de niveau BEPC;

- la saisie est assurée par une dizaine d'agents temporaires de niveau BEPC;

- la direction manque cruellement de compétences en matière de traitement informatique. Cette tâche est actuellement assurée par un agent de niveau BAC et deux ingénieurs de travaux statistiques.

- en matière d'analyse, la tâche est réalisée à temps partiel par les différents cadres supérieurs de la direction.

Compte tenu de cette situation, la DSAP a formulé les besoins suivants pour développer ses ressources humaines:

- au niveau de la conception: l'idéal serait de doter la direction de deux ingénieurs statisticiens économistes pour cette tâche. Mais pour l'instant, il est souhaitable de former au grade d'ingénieur statisticien économiste un des ITS actuellement disponible et faire subir au second un stages de perfectionnement de courte durée en techniques d'enquêtes;

- en matière de traitement informatique des enquêtes, la DSAP souhaite compléter le profil de ses cadres à ce niveau avec deux ingénieurs statisticiens informaticiens (ISI). Mais compte tenue de la situation actuelle de son personnel, il est souhaitable de former un des ITS en ISI et faire subir au second un stage informatique sur les logiciels de traitement des enquêtes;

- enfin, en matière d'analyse économique et alimentaire des données, la DSAP souhaite mettre sur pied une équipe multidisciplinaire d'analyse. Cette équipe sera composée de trois hauts cadres statisticien, agro-économiste et zootechnicien. Des séminaires de formation sur les méthodes et les outils d'analyse des situations alimentaires, nutritionnelles et d'économie alimentaire leur seront adressés.

Le tableau ci-après résume les différents besoins de la direction.

THEMES	ACTIVITE A AMELIORER	PUBLIC CIBLE	NOMBRE
1.Techniques de sondage	échantillonnage	ITS	2
2.Conduite des enquêtes (organisation, collecte, exploitation...)	organisation et supervision collecte	conducteurs d'agriculture contrôleurs/enquêteurs	12 26 126
3.Tехniques de collecte (statistiques élémentaires, dispositif d'enquête, manipulation des instruments de collecte...)	traitement	ITS	2
4.Programmation (informatique)	analyse/diffusion	ITS IA et Zoo-tech.	2 2
5.Analyse des situations alimentaires et techniques de présentation des résultats	gestion base de données	adjoint technique de la statistique (BAC)	1
6. Gestion d'une centrale d'information (organisation, exploitation)			

ANNEXE: BUDGETS PREVISIONNELS

PAYS: BURKINA FASO.

DESIGNATION DE L'ENQUETE: ENQUETE AGRICOLE

SERVICE RESPONSABLE: DSAP

DESIGNATION	COUTS (CFA)	COUTS (ECU)	
1 OPERATIONS DE COLLECTE	25,604,000	38,891	
11 Frais de personnel	13,534,000	20,558	
1.1.1 Indemnités	11,770,000	17,878	
Enquêteurs	37 enquêteurs non salariés (anciens PPR) 6 mois à 40000F	8,880,000	13,488
Contrôleurs	6 contrôleurs non salariés (anciens PPR) 6 mois à 40000F	1,440,000	2,187
Agents de saisie	10 agents pendant 60 jours à 2 000 F/jour	1,200,000	1,823
Traitement et analyse	3 statisticiens DSAP pendant 2 mois à 25 000 F/mois *+ 2 cadres extérieurs (1 économiste et 1 agronome) pendant 1 mois à 50 000 F/mois	150,000 100,000	228 152
1.1.2 Frais de mission	1,764,000	2,679	
Supervision nationale	6 équipes pour 4 missions de 7 jours à 7 500 F/jour 6 chauffeurs pour 4 missions de 7 jours à 3 000 F/jour	1,260,000 504,000	1,914 766
13 Impression des documents	3,700,000	5,620	
Questionnaires		3,000,000	4,557
Manuels		700,000	1,063
14 Carburants et entretien	5,824,000	8,846	
Supervision régionale	12 CRPA à 300 000 F par CRPA	3,600,000	5,468
Supervision nationale	6 équipes pour 4 sorties de 1 000 km chacune 20 litres /100 KM à 320 F/litre	1,536,000	2,333
Contrôleurs	6 mobylettes à 30 litres par mois à 400 F/litres X 6 mois	432,000	656
Carburant formation	4 équipes x 1000 km par équipe x20/100x320	256,000	389
15 Entretien matériel	1,104,000	1,677	
Entretien motos	6 mobylettes à 6 000 F/mois pendant 6 mois	216,000	328
Entretien vélos	37 vélos à 4 000 F/mois pendant 6 mois	888,000	1,349
14 Formation recyclage	1,442,000	2,190	
Enquêteurs	37 enquêteurs à 3 000 F/jour pendant 4 jours	444,000	674
Contrôleurs	6 contrôleurs à 3 000 F/jour pendant 4 jours	72,000	109
Superviseurs	12 superviseurs (CRPA) à 3 000 F/jour pendant 4 jours	144,000	219
Formateurs	4 formateurs à 10 000 F/jour pendant 4 jours	160,000	243
Chasseurs formateurs	4 chasseursx3000/jx6 jours	72,000	109
Transport (enq./cont./sup.)	55 agents x 10 000 frs/agent	550,000	835
2 EQUIPEMENTS	7,880,000	11,969	
21 Moyens de transport			
Mobylettes	6 mobylettes contrôleurs à 430 000 F	2,580,000	3,919
22 EQUIPEMENT CENTRALE INFORMATION			
Achat micro Pentium 100Mhz, 16 M ² RAM et DD 1 Giga, Ecran 17"	3,500,000	5,316	
Onduleur		1,200,000	1,823
Imprimante grand chariot		600,000	911
TOTAL	33,484,000	50,861	

PAYS: BURKINA FASO.

DESIGNATION ENQUETE: Système d'information sur les marchés céréaliers (SIM)

SERVICE RESPONSABLE: SONAGESS

DESIGNATION	FCFA			ECU		
	COUTS TOT.	DIAPER	GTZ	COUTS TOT.	DIAPER	GTZ
1 OPERATIONS DE COLLECTE	16,219,788	5,080,000	12,139,788	24,637	7,716	18,440
11 Frais de personnel						
Salaire agent d'études	58 062 F/mois pendant 12 mois	672,744	672,744	1,022	1,022	1,022
Salaire chauffeur	58 062 F/mois pendant 12 mois	672,744	672,744	1,022	1,022	1,022
Indemnités enquêteurs	37 enquêteurs contractuels à 16 000 F/mois dura dont 20 pris en charge par DIAPER	7,104,000	3,840,000	3,264,000	10,791	5,833
Indemnités contrôleurs	10 contrôleurs à 8 000 F/mois pendant un an pris en charge par GTZ	720,000	720,000	1,094		1,094
Indemnités de supervision	1 superviseur x 20 000 F/mois X 12 mois	240,000	240,000	0	365	365
12 Carburant et entretien		3,312,000	1,000,000	3,312,000	5,031	1,519
Carburant véhicule	12 X 276 000	3,312,000		3,312,000	5,031	5,031
Réparation entretien			1,000,000			1,519
2 Publications diffusion		3,498,300		3,498,300	5,314	5,314
Transmission téléphone fax		2,566,800		2,566,800	3,899	3,899
Frais publication		931,500		931,500	1,415	1,415
TOTAL	16,219,788	5,080,000	12,139,788	24,637	7,716	18,440

PAYS: BURKINA FASO

DESIGNATION:BUDGET ANIMATION LOCALE

DESIGNATION	Estimation des coûts			
	Nombre	Coût unitaire	F CFA	ECU
1. SALAIRES	<i>MOIS</i>		5,460,064	8,294
1.1. Rémunérations			4,185,708	6,358
Animateur local	12	238,809	2,865,708	4,353
Secrétaire comptable	12	110,000	1,320,000	2,005
1.2. Charges sociales			1,274,356	1,936
Charges sociales (18,5% salaires AL et SC)			774,356	1,176
Frais de santé (animateur et SC)			500,000	759
2. FONCTIONNEMENT	<i>LITRES</i>		6,670,400	10,132
2.1. Carburants			1,156,400	1,757
Déplacements coordination	1,500	358	537,000	816
Déplacements 8 missions et séminaires				
4 missions SIM (1 000 Km)	0,20L/100KM	320	256,000	389
4 pour enquête agricole (1 000 Km)	0,20L/100KM	320	256,000	389
Séminaires à l'extérieur de Ouaga	1 500 km	358	107,400	163
2.2. Entretien matériel assurance			2,100,000	3,190
Véhicule			1,500,000	2,278
Assurance	1	100,000	100,000	152
Photocopieur et matériel informatique			500,000	759
2.3. Per diem	<i>JOURS</i>		714,000	1,085
Animateur local (8 missions de 7 jours)	56	7,500	420,000	638
Chauffeur (8 missions de 7 jours)	56	3,000	168,000	255
Per diem suivi des séminaires sécurité alimentaire	12	7,500	90,000	137
Per diem chauffeur suivi séminaires	12	3,000	36,000	55
2.4. Fournitures de bureau			1,500,000	2,278
Fournitures (12 mois)			900,000	1,367
Consommables photocopieur et informatique			600,000	911
2.5. Frais de communication			1,200,000	1,823
Téléphone, fax et fax			1,200,000	1,823
3 DIFFUSION DES RESULTATS			1,500,000	2,278
TOTAL			13,630,464	20,704

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

M BADOLO Gaspard	Directeur Direction des statistiques Agro-pastorales
BOLLY	Conseiller développement rural Délégation CCE
BRASSEUR	Chef du Projet de Planification Rurale (PPR-Hollande)
DJERMA Toro Honoré	Directeur Général INSD
HAINER Roland	Chef du projet « Programme de Sécurité Alimentaire » à la SONAGESS
ILBOUDO Abdoulaye	Responsable de la Centrale d'information
ILBOUDO Jean-Bosco	Service Météorologie
OUATTARA Frédéric	Service Météorologie
OUEDRAOGO Denis	Service Météorologie
RAIMONDO	Délégation CCE
RAMDE Tinga	Chef du services des statistiques pastorales
SIDI Tiral	Animateur local DIAPER
SOME Bonaventure	Service Météorologie
TIENDREBEOGO Hama-dou	Chef du service des statistiques végétales
TRAORE Kalifa	Analyste responsable du SIM au projet « Programme de Sécurité Alimentaire » à la SONAGESS
WILLE Suzanne	Conseiller régional Délégation CCE